



APPEL à CONTRIBUTIONS #3

Dossier thématique

« Revisiter l'historiographie de la danse et éclairer l'histoire du genre »

L'association des Chercheurs en Danse, dès sa création en 2007, a permis de réunir des chercheuses et chercheurs en danse de tous horizons, engagé-e-s dans des démarches exigeantes qui conduisent à la production de discours critiques et de connaissances nouvelles dans diverses disciplines (analyse des pratiques, anthropologie, esthétique, histoire, sociologie...). La revue Recherches en danse est l'occasion de poursuivre à l'écrit, de prolonger et de mettre en discussion les échanges que l'association a permis entre ses membres.

Le numéro 3 de la revue *Recherches en Danse*

porte sur l'histoire de la profession, du statut social et des représentations de certaines figures féminines de la danse scénique en France, de la fin du XVIIe au début du XXe siècle. Au travers du parcours et de l'œuvre de ces danseuses, l'objectif est de repenser une certaine histoire officielle de la danse et, en amont, son historiographie, ainsi que d'apporter un point de vue encore très peu mobilisé sur l'histoire des femmes et du genre. L'étude de l'art de la danse présente des problématiques différentes de celles des autres domaines de l'histoire (y compris des autres histoires des arts, de la littérature ou des sciences). Partout, le premier travail de la recherche féministe et sur le genre a été de rendre les femmes visibles. En danse, et en raison de l'essentialisation féminine de cette pratique, la problématique est différente. Contrairement à d'autres domaines artistiques, on y rencontre beaucoup de noms de femmes. Mais cette visibilité repose avant tout sur des représentations sociales, qui occultent bien souvent la personnalité et surtout les œuvres de ces artistes.

Il s'agit donc d'interroger la visibilité de certaines femmes, ses paradoxes, à mettre à jour les idéologies qui ont construit les représentations, tout en remettant en cause notamment les généalogies, les périodicités, les taxinomies et les valeurs traditionnellement admises. Il conviendra de rétablir un certain nombre de faits historiques, d'y réintégrer des figures importantes, de redécouvrir des œuvres oubliées et de les réinsérer dans une histoire plus globale, mettant à jour des héritages, reconnus ou non. Il sera également nécessaire de s'interroger sur des modalités spécifiques de transmission entre femmes et marrainages, que les récits plutôt orientés sur le rôle des maîtres, compositeurs et impresarios hommes ainsi que sur une mise en avant de rivalités et d'oppositions entre danseuses ont occultés.

Si le genre, au travers des recherches sur des figures féminines de la danse, permet d'en repenser l'histoire et l'historiographie, ces mêmes recherches apportent également des éléments importants pour l'histoire des femmes et du genre. Ainsi, la professionnalisation de la danse, et son exercice comme profession – interprète, compositrice/chorégraphe ou enseignante – sont à considérer dans le cadre des problématiques concernant l'émancipation des femmes et plus généralement dans la perspective du genre.

**Un titre et un sommaire d'une page (3000 signes, format Word .doc uniquement)
sont attendus pour le 15 juin 2013 par mail en fichier attaché**

recherches.en.danse@free.fr

Une fois sélectionnés, les textes rédigés seront à envoyer pour le 15 septembre 2013.

Le nom du fichier envoyé en pièce jointe sera le nom du contributeur, soit

[CONTRIBUTEURnumero3.doc](#)

Les décisions du comité scientifique seront délivrées à partir du 1er novembre 2013.

**Une fois votre article accepté, il est nécessaire de devenir membre de l'association
pour être publié (adhésion : 30 euros).**

Normes typographiques

1. Informations générales :

- le texte doit **IMPERATIVEMENT** être enregistré au **format Word .doc** (pas .docx, .pdf)
- Times New Roman, 12, interligne 1,5, justifié.

- **35 000 signes maximum**, espaces, blancs, notes, titres et intertitres compris (hors résumés et bibliographie).

2. Mise en page

Titre de l'article

Résumé

Résumé de l'article en français d'une dizaine de lignes, d'un seul paragraphe.

Mots-clés

3 à 5 mots-clés en français.

Abstract

Résumé de l'article en anglais d'une dizaine de lignes, d'un seul paragraphe.

Mots-clés

3 à 5 mots-clés en anglais.

- Saut de page -

Article

- Saut de page -

Bibliographie

Fournir une bibliographie récapitulative des références citées dans le texte.
ATTENTION : pas de références additionnelles !

3. Normes typographiques

Critères formels de recevabilité : en cas de non-respect des consignes, une mise aux normes pourra être demandée avant toute publication.

Général

- Les signes ; : ! ? doivent être précédés d'un espace insécable (sauf citations ou résumé en anglais). Il est conseillé de relire son texte en faisant apparaître tous les signes non imprimables (icône ¶), ce qui permet de corriger les doubles espaces, les espaces simples (.) au lieu des espaces insécables (°).
- Ne pas créer de colonnes (si nécessaire, préférer une forme tableau, avec quadrillage invisible).
- Ne laisser aucune balise (par exemple balise d'index) dans le texte ; éviter le copier/coller

de textes numérisés pris sur Internet, souvent porteurs de balises ou de liens très « collants ».

- Les citations courtes sont indiquées par des guillemets dits « français » (hiérarchie des « "guillemets" dans une citation »), avec espace insécable après le guillemet ouvrant, et avant le guillemet fermant.

- Les citations dites « longues » (de plus de 2 ou 3 lignes) seront présentées avec un retrait du paragraphe de 2 cm, police 10. **STYLE CITATION (*dans la feuille de style*)**

- Pas d'espace avant/après les citations.

- L'appel d'appel de note est automatique. Il sera en chiffres arabes, numérotation automatique continue. L'appel de note sera placé avant le guillemet fermant, si la note renvoie à une citation. Dans le cas de la citation longue, avant le point final. Pas de notes de fin. Style « Note de bas de page » : les notes sont en Times New Roman 10 justifié.

- PAS de « ibid. », ni de « op. cit. » : Remettre à chaque fois l'auteur et le titre.

- Pas de retour à la ligne, même pour des vers (séparer par /).

- Toutes les citations doivent être en français dans le texte (inclure la version originale en note).

- Les documents iconographiques doivent être fournis en image scannée en version jpeg. Des légendes courtes rédigées par l'auteur doivent être fournies. Les mentions légales et toutes les informations relatives aux droits et aux ayants-droits du document doivent être légalement transmises.

Les termes en langue étrangère et les locutions latins doivent être en caractères *italiques*.

Formatage des références (notes & bibliographie)

Préciser le ou les n° des page(s) pour les citations.

Dans les références, les zones sont séparées par des virgules.

1. Pour référencer un ouvrage

NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage*, [date 1ère édition le cas échéant], Lieu, Éditeur, « collection », date (édition consultée),

2. Pour référencer un chapitre d'ouvrage

NOM Prénom, « Titre du chapitre », in NOM, Prénom (dir.), *Titre du collectif*, Lieu, Éditeur, date, « collection », pp. 00-0N.

Pour les communications, actes : date et lieu de la communication.

Collectif (dir.)

3. Pour référencer un article

NOM Prénom, « Titre de l'article », in UNTEL Prénom (dir.), *Titre du collectif*, Lieu, Éditeur, date, « collection », pp. 00-0N.

4. *Pour une référence électronique*

Auteurs éventuels, « Titre du document », nom du site Internet, site de.... (Préciser), mention [en ligne], adresse Internet complète du site ou de la ressource consultée, date de dernière consultation.

<http://acdanse2.blogspot.fr/>